

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (67^{ème} ANNEE) N°2787 MERCREDI 30 AVRIL 2025 PRIX : 10 DH

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

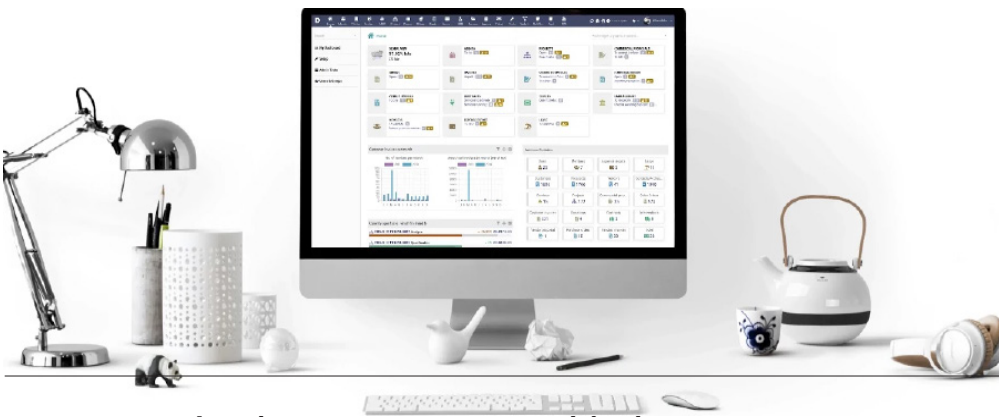
Votre logiciel ERP CRM
pour gérer toute votre entreprise ...

Logiciel à télécharger sur

dolibarr.aumaroc.org

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, support client, gestion de stocks, de production, Gestion des commandes, expéditions, bons de livraison, des interventions, gestion de la comptabilité, bilans et grand livre et bien plus.

Vos collaborateurs vont adorer.

ANNONCES LEGALES P 3-8[illegible]

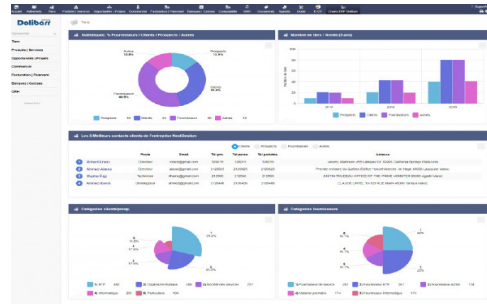
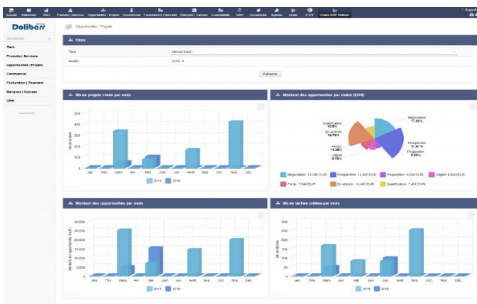
Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.
Vos données sont accessibles à tout moment.

Tél: 06 44 55 76 90
dolibarr.aumaroc.org

Le Maroc mise sur les sciences comportementales pour faire accepter la taxe carbone auprès des citoyens et des entreprises

Dakhla-Oued Eddahab : une délégation française prospecte les opportunités d'investissement



JOURNAL AGRÉÉ POUR PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES - Directeur de la publication : MAJID FATHI - www.flasheconomie.com
Tél : 05 22 20 30 31 - 28, Avenue des FAR - Casablanca - imprimerie AL HIKMA - diffusion sapress - dossier de Presse n° 16/1992-issn1113-0954

LES FLASHES DE LA SEMAINE

Port de Mohammedia : Marsa Maroc en quête d'un nouveau positionnement

Dans un contexte marqué par l'émergence de nouvelles plateformes portuaires et la transformation des chaînes logistiques, l'opérateur Marsa Maroc s'apprête à engager une réflexion stratégique sur l'avenir du port de Mohammedia. Son objectif : identifier des axes de diversification et de développement, renforcer les infrastructures existantes et repositionner ce terminal historique comme un acteur compétitif et complémentaire des grands ports de la région de Casablanca-Settat.

Le port pétrolier de Mohammedia fera l'objet d'un repositionnement stratégique de ses activités. Le spécialiste national de l'exploitation portuaire, Marsa Maroc, planche ainsi sur une étude de réflexion stratégique pour identifier les opportunités de diversification/développement des flux sur cette plateforme portuaire historique. Il s'agira d'évaluer la rentabilité d'investissement pour renforcer ses infrastructures. La consultation portera sur la quantification du potentiel de développement des flux et la définition d'un positionnement stratégique du port en complémentarité avec les autres ports du périmètre de Marsa Maroc partageant le même hinterland.

En effet, le travail d'analyse à mener devra s'intéresser à l'état actuel des flux et clients vrac liquides du port de Mohammedia et le potentiel de captation de ses infrastructures. Il projettera dans cette même optique les évolutions futures des flux et de l'hinterland de Mohammedia et des hinterlands adjacents, comme Casablanca par exemple, au regard des développements prévus notamment l'émergence de nouveaux pôles portuaires à l'instar de Nador West Med, le développement du cabotage, les nouvelles infrastructures terrestres (autoroute continentale Casablanca-Rabat), l'émergence de nouvelles industries et l'évolution de l'activité de l'hinterland de Mohammedia (plateforme logistique de Zenata, quartiers industriels de Ain Sebaâ et Mohammedia). Le repositionnement stratégique du port à proposer se fera ainsi à travers une identification des principaux aménagements à effectuer, les Capex associés et les ajustements relatifs aux contrats de concession. Le processus aboutira au développement d'une feuille de route opérationnelle pour une mise en œuvre des recommandations cristallisées pendant l'analyse. « Dans un environnement marqué par des dynamiques économiques et logistiques en constante évolution, le port de Mohammedia se positionne comme une Gateway stratégique pour le transport de vrac liquides au Maroc. Toutefois, et plus particulièrement avec l'arrêt de la raffinerie SAMIR et la démultiplication des ports d'importation de produits pétroliers raffinés vers le Maroc, le potentiel de ce port n'est pas pleinement exploité et le trafic en son sein reste en deçà de ses capacités », explique Marsa Maroc qui exploite ce terminal pétrolier. Cette problématique est accentuée par des préoccupations d'ordre structurel notamment l'absence d'infrastructure à même de recevoir des navires dont les LHT se situent entre 120 à 180 m et les durées

d'indisponibilité induites par la longueur de la jetée principale, considérée comme insuffisante. Le port présente pourtant de nombreux avantages compétitifs. Sa position géographique est avantageuse au niveau d'une région plus active en termes d'import/export.

De même, par rapport aux autres ports de commerce de la région de Casablanca-Settat, la plateforme de Mohammedia est située du côté nord débouchant sur Rabat et Kénitra. Le port bénéficie, également, d'un voisinage immédiat riche en activités industrielles actuelles (Ain Sebaâ) ou futures (Zenata). Autres avantages de cette infrastructure portuaires : un tirant d'eau important (atteignant 18 m) permettant d'accueillir des navires de grande capacité, inaccessibles aux autres ports de la région et un potentiel de complémentarité avec le port de Casablanca, voire celui de Jorf Lasfar, permettant de contribuer à décongestionner ces derniers et à renforcer la spécialisation des différents ports de la région.

Pour Marsa Maroc, les évolutions actuelles et futures des flux portuaires au Maroc présentent donc de nombreuses opportunités pour ce port qui peuvent se traduire par la captation de flux vrac existants dont la chaîne logistique est plus compétitive vers/ depuis Mohammedia vs Casablanca ou Jorf (proximité géographique, sensibilité à la congestion dont souffre le port de Casablanca, sensibilité au Tirant d'eau, meilleure connectivité à certains hinterlands, etc.) et par un positionnement sur de nouveaux métiers comme le cabotage d'hydrocarbures le long des côtes marocaines, voire subsahariennes.

Le Maroc mise sur les sciences comportementales pour faire accepter la taxe carbone auprès des citoyens et des entreprises

Pour réussir l'introduction d'une taxe carbone et limiter les résistances sociales et économiques après son adoption, le Maroc lance, avec l'appui de l'Union européenne et de la Coopération allemande (GIZ), une étude inédite fondée sur les sciences comportementales. L'objectif : mieux comprendre les réactions des citoyens et des entreprises afin de concevoir une fiscalité verte à la fois efficace, équitable et soutenable, dans un contexte marqué par la prudence après les chocs économiques et inflationnistes récents.

Pour soutenir ses engagements climatiques, le Maroc prévoit d'instaurer une fiscalité environnementale, particulièrement une taxe carbone. Néanmoins, sa mise en place peut susciter des résistances au sein de la société et du tissu économique, du fait qu'elle impactera le pouvoir d'achat des ménages, notamment les plus vulnérables, ainsi que la rentabilité des entreprises qui devront augmenter les investissements dans la décarbonation de l'outil industriel. Face

aux résistances, la question de l'acceptabilité sociale, économique et politique d'une taxe environnementale paraît centrale dans le processus de conception et de mise en place de ce dispositif fiscal.

Parmi les outils innovants qui sont en mesure d'assurer une bonne compréhension de ce volet d'acceptabilité et qui sont susceptibles d'en faciliter...

Dakhla-Oued Eddahab : une délégation française prospecte les opportunités d'investissement

Une délégation française s'est rendue, vendredi à Dakhla, pour explorer les opportunités d'affaires dans la région de Dakhla-Oued Eddahab et examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines. Cette visite a permis à la délégation française, conduite par le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, de s'informer des principaux projets structurants et de prospecter les opportunités d'investissement et les atouts économiques dont regorgent la région. Elle a également constitué une occasion pour examiner les moyens de renforcer la coopération entre la commune de Dakhla et la Mairie de Montpellier, à travers la signature prochaine d'un protocole de coopération et d'amitié. Dans une déclaration à la presse, Michaël Delafosse, a salué la dynamique de développement remarquable que connaît cette région sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Il a, dans ce sens, souligné que les relations séculaires entre le Maroc et la France connaissent aujourd'hui un nouvel élan, porté par la volonté conjointe des deux Chefs d'État, notant que la coopération bilatérale allait être consolidée davantage par le biais des collectivités locales et des acteurs économiques, culturels et sportifs respectifs.

Dans cette optique, le maire de Montpellier a fait savoir qu'un protocole de coopération et d'amitié avec la commune de Dakhla serait prochainement mis en œuvre, précisant qu'il porterait notamment sur la promotion des sports nautiques et la valorisation des échanges culturels, par le biais des festivals, ainsi que le renforcement de projets économiques durables, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables.

Pour sa part, le président de la commune de Dakhla, Erragheb Hormatallah, a indiqué que cette visite avait pour objectif de consolider concrètement les relations bilatérales, en particulier entre les élus locaux, en vue d'apporter un nouveau souffle aux initiatives conjointes et de favoriser des partenariats au service du développement partagé. M. Hormatallah a aussi noté qu'un protocole de coopération et d'amitié serait signé entre les deux villes, faisant observer que ce proto-

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTION

2787-1C1
CENTRE D'AFFAIRE MAROCAIN
D'AUDIT ET DE CONSULTING sarl
Audit – Comptabilité – Conseil
Juridique et Fiscal – Domicilia-
tion -Dossier de Crédit – Re-
cherche de financement
147, Bd La Résistance - Rési-
dence AFA 2ème étage
N°24 Casablanca
Avrasya
SOCIETE A RESPONSABILITE LI-
MITEE à Associé Unique
AU CAPITAL DE 100.000.00 DH
RESIDENCE CITE GARDEN IMM B
4 ETG BOUSKOURA
CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing
privé à Casablanca, il a été établi
les statuts d'une société à res-
ponsabilité limitée Associé
Unique dont les caractéristiques
sont les suivantes :

* Dénomination de la société :
«Avrasya» S.A.R.L AU.

*Objet social : La société a pour
objet tant au MAROC qu'à l'étran-
ger :
Intermédiaire du commerce de
gros des produits cosmétiques-
Négoce – Représentation –
Importation et distribution des
produits cosmétiques.

L'importation, l'exportation, la
représentation, l'achat, la vente,
la commission, le courtage, la
consignation, l'exportation de
tous brevets et marques et toutes
autres opérations pour tous pro-
duits.

* Sièges social : RESIDENCE CITE
GARDEN IMM B 4 ETG BOUSKOU-
RA CASABLANCA

* Durée : 99 ans

* APPORTS

Conformément aux dispositions
du dahir formant codes des obli-
gations et contrats, il est fait ap-
port à la présente société en fin
des présents statuts par l'associé
unique de la somme Cent mille
Dirhams (100.000 DH).

Mr CICEK MURAT : 100.000
DH

* Capital : Le capital social s'élève
à Cent mille dirhams (100.000
DH). Il est divisé en 1000 parts
sociales de 100,00 DH chacune,
souscrite en totalité, intégrale-
ment libérées et attribuées
Comme suit :

Mr CICEK MURAT :
1000 parts 100 %
TOTAL 1000 parts
100 %

* La gérance : Est nommé gé-
rant de la société pour une durée
illimitée Mr CICEK MURAT La so-
ciété sera valablement engagée
par la signature unique de Mr

CICEK MURAT . Tout pouvoir
conférer à Mr CICEK MURAT , la
signature sociale, l'engagement
financier ainsi que le fonctionne-
ment du compte bancaire de la
société.

* Année sociale : du 01/01 au
31/12 de chaque année.

* Le dépôt légal est effectué au
tribunal de commerce le
29/04/2025 Sous le N°674287

2787-2C2
BATIMENT D'EXCELLENCE Socié-
té à responsabilité limitée SARL
Siège Social : 1ER ETAGE LOTIS-
SEMENT ELOURINI N°1 RUE NAR-
JISS QUARTIER ELAMIR SAFI
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 15845 SAFI.

I- Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 2025-03-
19, il a été constitué une société
A Responsabilité Limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Forme : Société à responsabilité
limitée SARL

Dénomination sociale :

BATIMENT D'EXCELLENCE
Objet social : TRAVAUX DIVERS
OU CONSTRUCTION

Siège social : 1ER ETAGE LOTISSE-
MENT ELOURINI N°1 RUE NARJISS
QUARTIER ELAMIR SAFI

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 dirhams
divisé en 1000 parts sociales de
100 dirhams.

Les associés : DEKKANE M'ham-
med 500 Parts sociales
BOUSALEM Brahim 500 Parts so-
ciales

Soit au total : 1000 parts sociales.
Gérance: Gérant DEKKANE
M'hammed, N°12 RUE 07 QU
ES-SALAM SAFI

Année sociale : Du 1er janvier au
31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce
de SAFI le 2025-04-09 sous le N°
626.

Pour avis et mention.

LE GÉRANT

Notre site web
flasheconomie.com
0522-20-30-31

2787-3C3
TAOUBAS Société A Responsabi-
lité Limitée d'Associés Unique
SARL.AU

Siège Social : 39, AV LALLA
YAQOUT 1ER ETAGE APT N°1

CASABLANCA

Capital Social :

100000.00 dirhams.

Numéro R.C :672975

CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 2025-03-
21, il a été constitué d'une Socié-
té A Responsabilité Limitée d'As-
sociés Unique dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Forme : Société A Responsabilité
Limitée d'Associés Unique SARL.
AU

Dénomination sociale :

TAOUBAS
Objet social : TRAVAUX DIVERS
OU CONSTRUCTIONS ET METAL-
LURGIE DES AUTRES METAUX
NON FERREUX

Siège social : 39, AV LALLA
YAQOUT 1ER ETAGE APT N°1 CA-
SABLANCA

Durée : 99 ans

Capital social : 100000.00 divisé
en 1000 parts sociales de 100 di-
rhams et attribués à l'associé
unique TAOUBAS ANOUAR.

Gérant : TAOUBAS ANOUAR

Année Sociale : Du 1er janvier au
31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au
- Greffe du Tribunal de Commerce
de CASABLANCA le 2025-04-22
sous le N° 968194.

Pour avis, et mention
LE GÉRANT.

2786-5C4
AVIS DE CREATION DE SOCIETE

Au terme d'un acte sous signe
privé du 28 /4/ 2025, il a été établi
les statuts pour la constitution
d'une société à responsabilité li-
mitée d'associé unique comme
suit :

Nom de la société : SOLVAMED

Forme juridique : Sarl d'associé
unique

Capital : 100.000 DHS

Siège sociale : 45, rue Abdelkader
Mouftakar 2ème étage n°6 Casa-
blanca

Objet Social :

L'achat et la vente des produits
médicaux, notamment : les dis-
positifs médicaux, les équipe-
ments et consommables médi-
caux ainsi que tous services liés
aux produits médicaux.

L'importation, l'exportation et la
distribution des produits médi-
caux,

L'importation et la commerciali-
sation des réactifs à usage de
diagnostic in-vitro,
et de tous équipements, réactifs

ou consommables destinés à
usage des laboratoires d'analyses
médicales.

L'importation et la commerciali-
sation des compléments alimen-
taires,

L'importation et la commerciali-
sation des denrées alimentaires
et matières premières se ratta-
chant directement ou indirecte-
ment à leurs compositions,
L'importation et la commerciali-
sation du matériels et consom-
mables d'hémodialyse,

La promotion médicale et phar-
maceutique auprès des profes-
sionnels de santé, le conseil, et
l'assistance technique à la com-
mercialisation de tous matériels,
dispositifs médicaux et paramé-
dicaux, de cosmétique et parfu-
merie ainsi que tous produits
dérivés ou similaires,

La représentation des marques et
sociétés étrangères, et plus géné-
ralement toutes opérations com-
merciales, industrielles, mobi-
lières, immobilières ou
financières se rattachant directe-
ment ou indirectement à l'objet
social ou pouvant favoriser son
développement.

Gérance : Mr ABOUNASSER RA-
DOUAN est désigné Gérant
unique

Le Dépôt légal a été effectué au
tribunal de commerce de Casa-
blanca le 28 / 4 / 2025
Sous n° : 969129

Pour Extrait et Mention

Le Gérant

2786-7C5
ELEVATE GLOBAL TRADE INITIA-
TIVE Société à responsabilité li-
mitée SARL

Siège Social : Appt 15 Imm 12
Lot Sine, Av. Allal Fassi, Mar-
rakech

Capital Social : 100000 dirhams.

Numéro R.C : 164029

Marrakech.

I- Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 2025-03-
20, il a été constitué une société
A Responsabilité Limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Forme : Société à responsabilité
limitée SARL

Dénomination sociale :

ELEVATE GLOBAL
TRADE INITIATIVE

Objet social : Négociant - Impor-
tation et exportation (Marchand
ou intermédiaire effectuant) -
Matériaux de construction en
gros - Matériel industriel ou de
machines outils

Siège social : Appt 15 Imm 12 Lot
Sine, Av. Allal Fassi, Marrakech

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 dirhams

divisé en 1000 parts sociales de
100 dirhams.

Les associés : M. Alae Eddine TA-
BITI, Lot Lalla Haya No 104 Targa
Marrakech 900 Parts sociales
M. Mokhtar TABITI, Lot Lalla Hya
No 104 Targa Marrakech 100
Parts sociales

Soit au total : parts sociales.

Gérance: Gérant M. Alae Eddine
TABITI, Lot Lalla Haya No 104 Tar-
ga Marrakech

Année sociale : Du 1er janvier au
31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce
de Marrakech le 2025-04-21 sous
le N° 176300.

Pour avis et mention.

LE GÉRANT

2787-7C5
ELEVATE GLOBAL TRADE INITIA-
TIVE Société à responsabilité li-
mitée SARL
Siège Social : Appt 15 Imm 12
Lot Sine, Av. Allal Fassi, Mar-
rakech
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 164029
Marrakech.

I- Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 2025-03-
20, il a été constitué une société
A Responsabilité Limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Forme : Société à responsabilité
limitée SARL

Dénomination sociale :

ELEVATE GLOBAL TRADE
INITIATIVE

Objet social : Négociant - Impor-
tation et exportation (Marchand
ou intermédiaire effectuant) -
Matériaux de construction en
gros - Matériel industriel ou de
machines outils

Siège social : Appt 15 Imm 12 Lot
Sine, Av. Allal Fassi, Marrakech

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 dirhams
divisé en 1000 parts sociales de
100 dirhams.

Les associés : M. Alae Eddine TA-
BITI, Lot Lalla Haya No 104 Targa
Marrakech 900 Parts sociales

M. Mokhtar TABITI, Lot
Lalla Hya No 104 Targa Marrakech
100 Parts sociales

Gérance: Gérant M. Alae Eddine
TABITI, Lot Lalla Haya No 104 Tar-
ga Marrakech

Année sociale : Du 1er janvier au
31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce
de Marrakech le 2025-04-21 sous
le N° 176300.

Pour avis et mention.

LE GÉRANT

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

2787-8C6

Alkoot kuwait Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU
Siège Social : Appt 15 Imm 12 Lot Sine, Av. Allal Fassi, Marrakech
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 163971 Marrakech.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-03-25, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU
Dénomination sociale :

Alkoot kuwait

Objet social : Restaurant - Traiteur
- Agence de documentations et d'organisation commerciale ou technique

Siège social : Appt 15 Imm 12 Lot Sine, Av. Allal Fassi, Marrakech
Durée : 99 ans

Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique M. Abdullatif Salem B AL-MAJDI.

Gérant : M. Youness AIT MANSOUR, Lot El Houda Rue 11 Nr 121 Sidi Moumen Casa

Année Sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 2025-04-23 sous le N° 176250.

Pour avis, et mention
LE GÉRANT.

2787-9C7

Codalia Applications & Strategies Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU
Siège Social : Appt 15 Imm 12 Lot Sine, Av. Allal Fassi, Marrakech
Capital Social : 30000 dirhams.
Numéro R.C : 164183 Marrakech.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-04-14, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU

Dénomination sociale :

Codalia Applications & Strategies

Objet social : Autres activités informatiques - Informatique (marchand de matériel) - Informatique

(vente de logiciels, programmes)
- Conseil informatique - Accessoires de bureau, d'informatique ou d'appareils pour la médecine
Siège social : Appt 15 Imm 12 Lot Sine, Av. Allal Fassi, Marrakech
Durée : 99 ans
Capital social : 30000 divisé en 300 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique M. Ayoub CHAABI.

Gérant : M. Ayoub CHAABI, 3 All Jean Giraudoux Carrières Sur Seine 78420 France
Année Sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 2025-04-24 sous le N° 176412.

2787-11C8

BLANCHE NAIL FASHION
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : 162 TWIN CENTER, ANGLE BD ZERKTOUNI ET MASSIRA EL KHADRA, CASABLANCA
R.C. : 674393

I. En vertu d'un acte sous seing privé daté du 07/04/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée contenant toutes les énonciations exigées par la loi et les règlements en vigueur et desquels il résulte notamment ce qui suit :

Dénomination sociale :
BLANCHE NAIL FASHION
Objet social sommaire : La société a pour objet, directement ou indirectement, au Maroc et à l'Etranger :

CENTRE DE BEAUTE.
- COIFFURE ET ESTHETIQUE.

- Soins du corps et de bien-être et SPA ;
- Soins anti-âge et Esthétique ;

- Expert en nutrition et en rééquilibrage alimentaire ;

- Conseil en rééquilibrage Mise en forme et beauté ;
- Toute activités sportives ou de remise en forme ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières

Pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, de souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, par voie de fusion alliance ou association en

participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

Siège social : 162 TWIN CENTER, ANGLE BD ZERKTOUNI ET MASSIRA EL KHADRA, CASABLANCA
Durée : La durée de la société est fixée à 99 années.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000) Dirhams. Il est divisé en MILLE (1 000) parts sociales de 100 DH chacune. Le soussigné déclare expressément que les parts sociales présentement créées sont souscrites et libérées comme indiqué à l'article 6 ci-dessus. Elles sont attribuées à l'associé unique :

MR HASAN EJAMOUD 1 000 parts
SOIT AU TOTAL 1 000 parts

Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année,
Gérance : La Société est administrée par

MR HASAN EJAMOUD, titulaire de al CNI n° BE630295, demeurant au NR 43 RUE MANSOUR EL ABIDI APPT 4 MAARIF, Casablanca II. Le dépôt légal au tribunal de commerce a été reçu par le biais de l'OMPIC. La société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca, sous le n° 969471

Pour extrait et mention

2787-12C9

CFLA Travaux Société à responsabilité limitée SARL
Siège Social : 82 ANG ABDELEMOUMEN ET RUE SOUMYA SHEHRAZAD 1 ETG 4 APPT N° 17 CASABLANCA.
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 674327 CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-04-11, il a été constitué une société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée SARL

Dénomination sociale :

CFLA Travaux

Objet social : Aménagement Intérieur-Extérieur
Siège social : 82 ANG ABDELEMOUMEN ET RUE SOUMYA SHEHRAZAD 1 ETG 4 APPT N° 17 CASABLANCA.

Durée : 99 ans
Capital social : 100000 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams.

Les associés : YAHYA ADDAD 500 Parts sociales
IBRAHIM-AMINE FOUITEH 500 Parts sociales

Soit au total : 1000 parts sociales.
Gérance: Gérant YAHYA ADDAD
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-04-29 sous le N° 00969362.

2787-15C10

S.T.M GLOBAL Société à responsabilité limitée SARL

Siège Social : 39, AV LALLA YAQOUT 1ER ETAGE APT N°1 CASABLANCA

Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 674313 CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-04-07, il a été constitué une société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée SARL

Dénomination sociale :

S.T.M GLOBAL

Objet social : IMPORT-EXPORT
Siège social : 39, AV LALLA YAQOUT 1ER ETAGE APT N°1 CASABLANCA

Durée : 99 ans
Capital social : 100000 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams.

Les associés : MR MOHAMMED NOUICHEF 500 Parts sociales
MR OMAR NOUICHEF 500 Parts sociales

Soit au total : 1000 parts sociales.
Gérance: Co-Gérant MOHAMMED NOUICHEF

Co-Gérant OMAR NOUICHEF
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-04-29 sous le N° 00969358.

2787-18C11

USI-CUISINE Société à responsabilité limitée SARL

Siège Social : 39, AV LALLA YAQOUT 1ER ETAGE APT N°1 CASABLANCA

Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 674325 CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-04-15, il a été constitué une société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée SARL

Dénomination sociale :

USI-CUISINE

Objet social : Aménagement Intérieur-Extérieur

Siège social : 39, AV LALLA YAQOUT 1ER ETAGE APT N°1 CASABLANCA

Durée : 99 ans
Capital social : 100000 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams.

Les associés : MR YAHYA ADDAD 500 Parts sociales
MR IBRAHIM-AMINE FOUITEH 500 Parts sociales

Soit au total : 1000 parts sociales.
Gérance: Gérant MR YAHYA ADDAD

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-04-29 sous le N° 00969361.

2787-19C12
FLOW ENERGY»
CONSTITUTION D'UNE
SARL AU

Au terme d'un acte sous seing privée, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination:

« FLOW ENERGY» SARL AU
Objet: NEGOCIAINT- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT)-TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).

Siège social: BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETG 1 APPT N° 3 MOHAMMEDIA.

Durée : 99 ans,
Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :

• M. MANSSOURI MOHAMMED ZAKARIAE 1000 Parts.

Gérance : La société est gérée par L'associé unique Mme. DSSOULI MALIKA pour une durée illimitée. Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia sous numéro 1052 Du 28/04/2025. Enregistré au registre de commerce sous le numéro 37483.

2787-20C13
R&OH BATIMENT ET TRAVAUX SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIER UNIQUE
Siège Social : DOMICILIE A IMM 1 APT 8 ETG 4 COMPLEXE AL FIRDAOUS KHOURIBGA
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 9333 KHOURIBGA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-04-23, il a été constitué d'une

Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE
Dénomination sociale :

R&OH BATIMENT ET TRAVAUX
Objet social : IMMEUBLES, PRO-MOTEUR IMMOBILIER-TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)

Siège social : DOMICILIE A IMM 1 APT 8 ETG 4 COMPLEXE AL FIRDAOUS KHOURIBGA

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique YOUSSEF EL OUARGA.
Gérant : OTMAN EL OUARGA : de nationalité marocaine né le 11/12/1985 à KHOURIBGA, demeurant à 728 RUE TANTA HAY AMAL KHOURIBGA

Année Sociale : DU 23/04/2025 OU 31/12/2025

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de KHOURIBGA le 2025-04-28 sous le N° 1414.

2787-22C14

WORLD TRANSLATION Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL

Siège Social : 39, AV LALLA LYACOUT 1ER ETAGE APT N°1 CASABLANCA

Capital Social : 100000 dirhams. Numéro R.C.:674317 CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-01-12, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL
Dénomination sociale :

WORLD TRANSLATION

Objet social : Activités cinématographiques, vidéo et de télévision
Siège social : 39, AV LALLA LYACOUT 1ER ETAGE APT N°1 CASABLANCA

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique Mr. RAFIK ZAKARIA.

Gérant : RAFIK ZAKARIA ; 12 ALL BOUGAINVILLE 93270 SEVRAN FRANCE.

Année Sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-01-22 sous le N° 00969359.

Pour avis, et mention LE GÉRANT.

2787-23C15
EL BAROUD COFFEE Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU
Siège Social : MAGASIN N° 752 LOTISSEMENT EZZAHRA 1 SOUALEM BERRECHID.
Capital Social : 100000 dirhams. Numéro R.C.:21537 BERRECHID.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-03-21, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU
Dénomination sociale :

EL BAROUD COFFEE

Objet social : • Café, restaurant, salon de thé, Glaciers, • Snack, restauration rapide, Fast food ; • La vente de plats cuisinés, de sandwiches, de burgers, de salades, de pizzas, de frites, de crêpes, de gaufres, de confiseries, de desserts, de glaces, sur place ou à emporter ainsi que la livraison à domicile ;

Siège social : MAGASIN N° 752 LOTISSEMENT EZZAHRA 1 SOUALEM BERRECHID.

Durée : 99 ans
Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique M. MOHAMEDSALIM DOUHOUR.

Gérant : M. MOHAMEDSALIM DOUHOUR, Adresse personnel HAY MLY RACHID 1 LOT OULED HARRES NO 24 CASABLANCA.

Année Sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de BERRECHID le 2025-04-29 sous le N° 637.

Pour avis, et mention LE GÉRANT.

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

MODIFICATION

2786-4M1
FARID DISTRIBUTION « SARL »
CAPITAL SOCIAL :
100 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : RDC N° 284 LOT RIAD ZITOUNE TRANCHE A MEKNES
MODIFICATION JURIDIQUE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date de 04/04/2025, les associés de la société FARID DISTRIBUTION « SARL » ont décidé :
L'extension de l'objet social à : TRANSPORT DE MARCHANDISE POUR LE COMPTE D'AUTRUI MOINS DE 3.5 TONNES.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Meknès le 28/04/2025 sous N° 1852.

2787-6M2
BEN CHERIF & ASSOCIES – SARL
Experts Comptables
355, Boulevard Mohammed V 10ème Etage. Casablanca.
Tél : 022 44.21.73/82/ - Fax. 44-21-85
Innovative Engineering Services TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le 03 Mars 2025. OR 11180 /RE 202500124651233 Copie Archivée 12187 de la Société « Innovative Engineering Services », société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 Dirhams dont le siège social est à Casablanca : N°76, Parc Industriel CFCIM Bouskoura, il a été décidé :
Le transfert du siège social de Casablanca : 167, Bd Abdelmoumen Résidence Al Yamama (A) 1er Etage N°2 à la même ville : N°76, Parc Industriel CFCIM Bouskoura.
La mise à jour des statuts.
DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25 Avril 2025 sous n°968972

FLASH-économie
28, Av des FAR
CASABLANCA
05 22 20 30 31
06 64 14 26 48

Email :
annonce@
flasheconomie.com

2787-10M3
JS CONSEIL
Expert-Comptable – Commissaire Aux Comptes
Ghandi Mall Boulevard Ghandi Immeuble 9 4ème Etage
COSMOGLAM DISTRIBUTION SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 39 AVENUE LALLA YACOUT – SEME ETAGE APPT D – CENTRE VILLE – 20080 CASABLANCA
IF 144 45 425 – RC 285 875 - ICE 000008258000037
DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01/04/2025, l'associé unique de la société COSMOGLAM DISTRIBUTION a décidé :
La dissolution anticipée de la société ;
De fixer le siège de la liquidation à 39 AVENUE LALLA YACOUT – SEME ETAGE APPT D – CENTRE VILLE – 20080 CASABLANCA
De nommer Madame Sofia BERADA comme liquidatrice

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 29/04/2025 sous le n° 969433

Pour extrait et mention
Le liquidateur

2787-21M4
ONE CLOUD
Société à responsabilité limitée d'Associée unique au capital de 100.000 de dirhams
Siège Social : 26, Avenue Mers Sultan Étage 1 Appartement 3 - Casablanca, Maroc
R.C Casablanca N° 502641 - I.F. N° 50263067
– I.C.E N° 002782065000075
TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ UNIQUE DÉMISSION DU GÉRANT NOMINATION DU PRÉSIDENT

1°/ - le 04 mars 2025, l'associé unique de la société « ONE CLOUD » a décidé :
de transformer la société à responsabilité limitée d'associée unique en Société par Actions Simplifiée à associé unique, d'adopter les nouveaux statuts sous forme de société par Actions Simplifiée à associé unique, de prendre acte de la démission du gérant, de nommer Monsieur Amine KANDIL en qualité de Président de la société.
2°/ - Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du

28.04.2025, sous le numéro 969199.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE PRESIDENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

2787-16EP1

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Dakhla-Oued Eddahab
Province OUED DAHAB
Secrétariat général
D.U.E

En application de la décision de M. Le gouverneur de la province Oued Ed-Dahab N°03 en date du 16-01-2025.

En application du décret N° 2-04-564, en date du 5 Di Al Qiida 1429 (4 Novembre 2008), fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux EIE,

Sera ouverte à partir du 16-01-2025 et pendant 20 (Vingt) jours, une enquête publique à la commune territoriale D'EL AARGOUB et KIADAT EL AARGOUB province OUED EDDAHAB relative au projet d'un CAFE ET RESTAURANT Présenté par la Société LABBATE ZBAIR S.A.R.L.

Le dossier complet relatif à cette enquête publique, ainsi que les registres où seront consignées les remarques et suggestions des habitants, seront déposés au siège de la commune territoriale D'EL AARGOUB et KIADAT EL AARGOUB province OUED EDDAHAB et y seront disponibles pendant 20 Jours la période de l'enquête publique.

2787-24M5
GENPACT MOROCCO
TRAINING »

Société à responsabilité limitée en Liquidation

Au capital de 10.000 dirhams
Siège social : Groupe Annarjis Avenue Al Haouz N° 36 Takaddoum - Rabat
R.C. Rabat N° 76539
– IF N° 3378588

Les associés de la société « GENPACT MOROCCO TRAINING » SARL en Liquidation, au capital de 10.000 dirhams, dont le siège est sis à Groupe Annarjis Avenue Al Haouz N° 36 Takaddoum – Rabat, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 19 Mai 2025 à 10 heures au 89 Rue Chaouia Casablanca, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ANNONCES JUDICIAIRES

Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation,

Approbation des comptes de liquidation,
Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
Clôture de la liquidation,
Pouvoirs en vue des formalités légales.

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de liquidation sur l'ensemble des opérations de liquidation et avoir pris connaissance du compte définitif, approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif présentant un solde de liquidation négatif.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucune attribution réalisée.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation de la société à compter de ce jour avec toutes les conséquences de droit et donne quitus des fonctions au liquidateur et décharge de son mandat.

La société se trouve, en conséquence, définitivement dissoute et liquidée à l'issue de la présente assemblée.

L'assemblée générale fixe les lieux où seront conservés les documents sociaux de la société à l'adresse suivante : Groupe Annarjis Avenue Al Haouz N° 36 Takkadoun - Rabat.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

CONSTITUTION

2786-3C1
DUNA BLANCA BTP» S.A.R.L
d'associé unique.

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 16-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ere instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée en associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:«
DUNA BLANCA BTP» S.A.R.L

d'associé unique.

Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger: La production, la fabrication, la transformation, l'importation, l'exportation et le commerce de tous matériaux de construction (paves, hourdis, bordures de trottoirs, poutrelles, briques creux, briques rouges briques et agglomérés);
Fabrication et commercialisation d'agglôs;
Fabrication et commercialisation de tous matériaux et matériel de construction;
Fabrication d'ouvrages préfabriqués en ciment et béton;
Travaux divers ou de construction;
Travaux de Génie civil, Bâtiments d'habitation et industriels, travaux de terrassements généraux, Assainissement, Voiries, réseaux divers, Routes, adductions d'eau, Electricité, Téléphone;
Voirie et réseau divers (Electrification, assainissement, eau potable et téléphone);
Aménagement extérieur (Pavage, dallage, plantation, irrigation.....);
Démolition de toutes natures, terrassement et nivellement des terrains;
Travaux de tous types de carreaux, de carrelage et de câblage;
Travaux de menuiserie bois, métallique, aluminium, PVC, charpente métallique ou en bois;
Travaux de peinture, sablage et vitrerie;
Réalisation des ouvrages d'art (Ponts, dalots, châteaux d'eau, bassins.....);
Tous travaux de ferronnerie et de construction métallique, charpente métalliques, chaudronnerie, tuyauterie, serruriers et de fonderie.

Siège social : AV. EL AARGOUB N°01-7724- DAKHLA

- Capital social est fixé à la somme de 10.000,00DHS (Dix Mille Dirhams) et divisé en 100 parts de cent (100 DHS) chacune attribuée par:

Mr. MOHAMED -KARIM HEJIRA
- EXERCICE SOCIAL : L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation).

- GERANCE La société est administrée par Mr. MOHAMED -KARIM HEJIRA pour une durée illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué le 23-04-2025 sous le n° 2480/2025 et immatriculé au re-

gistre du commerce au greffe du tribunal de 1ere instance de DAKHLA sous N°29349.

2786-4C2
«AOUANI AL MADINA» S.A.R.L
d'associé unique.

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 21-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ere instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée en associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «AOUANI AL MADINA» S.A.R.L d'associé unique.
Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger : Marchand d'électroménager domestique en détail ;
Commerce de gros et de détail de mobilier domestique, d'électroménager, cuisine et accessoires de maison, décoration d'intérieur, bazar, import-export, livraison et montage de meubles ;
Commerce de détail spécialisé de produit par internet, création de modèles pour les meubles ;
Vente au détail d'appareils électroménagers, de tous matériels et d'équipements domestique, de restaurant et d'hôtel ;
L'achat et la vente d'appareils de cuisine.

Distribution de tous articles électroménagers ;
Intermédiaires du commerce de gros ;
Marchand effectuant import - export, intermédiation et courtage
Marchand ambulant d'électroménager et de mobilier domestique
Négociant générale, import-export de tous produits et articles naturels ou manufacturés marocain ou étranger et tous articles et produits autorisés par la nomenclature douanière Marocaine;

Siège social : AV. TAH N°11 - DAKHLA

- Capital social est fixé à la somme de 100.000,00DHS (Cent Mille Dirhams) et divisé en 1000 parts de cent (100 DHS) chacune attribuée par :

Mr. LATIF AZ-EDDINE
- EXERCICE SOCIAL : L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation).

- GERANCE La société est administrée par Mr. LATIF AZ-EDDINE pour une durée illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué

le 25-04-2025 sous le n° 2500/2025 et immatriculé au registre du commerce au greffe du tribunal de 1ere instance de DAKHLA sous N°29375.

2786-5C3
«TOURIST APPARTEMENTS
DAKHLA» S.A.R.L d'associé
unique.

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 14-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ere instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée en associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
«TOURIST APPARTEMENTS
DAKHLA» S.A.R.L d'associé
unique.

Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger : Location, gestion et exploitation des appartements meublés; Exploitation et gestion par bail des appartements et d'immeubles meublés à usage d'habitation;
Maison d'hôte;
Hôtels et hébergement;
Réception ou manifestation d'événements;
L'exploitation, la création et la gestion des campings, auberges, motels et bungalows ;
L'enseignement théorique et pratique, la formation accélérée en kite surf et autres sports nautiques ;
L'enseignement théorique et pratique, la formation accélérée en char à voile, vélo à voile et kayak à voile ;

L'importation, l'achat, la vente et la location de tous matériel de kite surf, de jet ski et Quade;
L'importation, la commercialisation et la location de tous matériels de sport nautique ;
l'accueil, l'accompagnement, les transferts et les déplacements des clients pour les visites culturelles et sportives ainsi que l'organisation des soirées, repas d'affaires séminaires, congrès, Excursions;

La gestion, la location, l'exploitation, l'agencement, la rénovation, la restauration, l'acquisition, la vente des maisons traditionnelles, résidences touristiques, Riyad, Hôtels, motels, camping caravaning, village de vacances; L'organisation, l'étude, la location des centres, clubs sportifs, cafés, snack, piscine, sauna, boutiques de commerce touristique, la prise en gestion des complexes, des appartements et villas à usage d'hébergement et de plaisance à vocation touristique.

Siège social : HAY ENNAHDA 99 N°275-DAKHLA

- Capital social est fixé à la somme de 100.000,00DHS (Cent Mille Dirhams) et divisé en 1000 parts de cent (100 DHS) chacune attribuée par :

Mr. ALI EL KERZABI
- EXERCICE SOCIAL : L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation).

- GERANCE La société est administrée par Mr. ALI EL KERZABI pour une durée illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué le 23-04-2025 sous le n° 2479/2025 et immatriculé au registre du commerce au greffe du tribunal de 1ere instance de DAKHLA sous N°29347.

2786-6C4
Bistrot Vélo 23» S.A.R.L d'associé unique.

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 15-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ere instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée en associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination:
« Bistrot Vélo 23»
S.A.R.L d'associé unique.

Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger: Exploitation d'un concept store bistrot avec une orientation axée sur le vélo électrique dans une démarche d'écotourisme liée à la région de DAKHLA et la culture nomade;

Exploitation d'un café et restaurant ;

Gestion et exploitation de restaurant et restauration collective ;
Exploitation de toute boulangerie, pâtisserie, glacier et salon de thé ;

Fabrication de pain, de pâtisserie et de tous produits de boulangerie, la transformation de farine et produits alimentaires et dérivés ;
Achat, vente et distribution de produits alimentaires pour collectivités, hôtel, restaurant et particuliers ;

Transformation par panification de toutes farines ou produits se rattachant à la boulangerie et à la pâtisserie ;
Organisation, l'animation de toutes fêtes, cérémonies, réceptions et cocktails tels que les ma-

riages, fêtes familiales, conférences, congrès, festivités nationales ou internationales avec ou sans restauration ; Organisation, l'étude, la location des centres, clubs sportifs, cafés, snacks, piscine, boutiques de commerce touristique, la prise en gestion des complexes, des appartements et des villas à usage d'hébergements et de plaisance à vocation touristique.

Siège social : AV. EL AARGOUB N°01-7724 - DAKHLA

- Capital social est fixé à la somme de 10.000,00DHS (Dix Mille Dirhams) et divisé en 100 parts de cent (100 DHS) chacune attribuée par Mme. MARJORIE ORTEGA

- EXERCICE SOCIAL : L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation).

- GERANCE La société est administrée par Mme. MARJORIE ORTEGA pour une durée illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué le 23-04-2025 sous le n° 2482/2025 et immatriculé au registre du commerce au greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA sous N°29353.

2786-7C5

«DAMIPES» S.A.R.L
d'associé unique.

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 15-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée en associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

«DAMIPES» S.A.R.L
d'associé unique.

Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger : Mareyage de poissons en gros. Marchande de poissons effectuant - import - export.

Armateur de pêche.

Transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Congélation, traitement et exportation de tous produits de mer frais et congelé.

L'exploitation d'usines de traitement, de conservation des produits de pêche et la prise de participation dans toutes industries

similaires ou connexes.

L'acquisition, l'armement, l'affrètement, l'exploitation, la location, la gérance et la vente de tous navires et bateaux de pêche.

L'exploitation de tous moyens de production pour la flotte de pêche hauturière, côtière, pélagique et artisanale.

Valorisation, commercialisation, exportation des produits de mer frais et/ou congelé.

Transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Siège social : HAY EL KASSAM 01 N° 07 - DAKHLA

- Capital social est fixé à la somme de 100.000,00DHS (Cent Mille Dirhams) et divisé en 1.000 parts de cent (100 DHS) chacune attribuée par :

Mr. DAMINE BOUSSAOULA

- EXERCICE SOCIAL : L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation).

- GERANCE La société est administrée par Mr. DAMINE BOUSSAOULA pour une durée illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué le 23-04-2025 sous le n° 2481/2025 et immatriculé au registre du commerce au greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA sous N°29351.

2786-8C6

«PESCARA FISH» S.A.R.L
d'associé unique.

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 18-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée en associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

«PESCARA FISH» S.A.R.L d'associé unique.

Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger : Mareyage de poissons en gros. Marchande de poissons effectuant - import - export.

Armateur de pêche.

Transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Congélation, traitement et exportation de tous produits de mer frais et congelé.

L'exploitation d'usines de traitement, de conservation des produits de pêche et la prise de participation dans toutes industries similaires ou connexes.

L'acquisition, l'armement, l'affrètement, l'exploitation, la location, la gérance et la vente de tous navires et bateaux de pêche.

L'exploitation de tous moyens de production pour la flotte de pêche hauturière, côtière, péla-

gique et artisanale.

Valorisation, commercialisation, exportation des produits de mer frais et/ou congelé.

Transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Siège social : LOTISSEMENT AL IKAMA N°V66- DAKHLA

- Capital social est fixé à la somme de 100.000,00DHS (Cent Mille Dirhams) et divisé en 1.000 parts de cent (100 DHS) chacune attribuée par :

Mr. ABDERRAHIM MAHBOUB

- EXERCICE SOCIAL : L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation).

- GERANCE La société est administrée par Mr. ABDERRAHIM MAHBOUB pour une durée illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué le 23-04-2025 sous le n° 2484/2025 et immatriculé au registre du commerce au greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA sous N°29357.

2786-9C7

TAMEPRO « S.A.R.L »

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 18-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

TAMEPRO « S.A.R.L »

Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger La vente en totalité ou par fraction, des immeubles ou résidences, construits ou à construire, sur plan, avant ou après leur achèvement ;

Le lotissement, l'équipement et l'assainissement de terrains à usage de construction ;

Achat, vent et location de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou de commerce ;

L'acquisition, la vente, la location, la sous-location, la gérance et l'exploitation de tous terrains nus, agricoles ou à bâtir, de tous immeuble à usage d'habitation, professionnel, de commerce, d'industrie, d'agriculture ou autres ;

La réalisation, la vente et la commercialisation de tous logements économiques ;

L'intermédiation immobilière ;

La promotion immobilière, sous toutes ses formes ;

La réalisation et l'exécution de toutes opérations de construction, d'édification d'immeubles ou résidences à tous usages ;

Le négoce, l'achat, la vente, la location, la sous-location, la gérance et l'exploitation de tous terrains nus, agricoles ou à bâtir, de tous immeuble à usage d'habitation, professionnel, de commerce, d'industrie, d'agriculture ou autres ;

Siege social: HAY EL KASSAM II N°A27 APPT N°01 -DAKHLA.

Capital social est fixé à la somme de 100.000,00DHS (Cent Mille Dirhams) et divisé en 1.000 parts de Cent (100 DHS) chacune souscrit comme suit :

M r . A H M E D T A M E K : 500 Parts

Mme. AZZOUHA CHAGHAF : 500 Parts

EXERCICE SOCIAL: L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation)

GERANCE : La société est administrée par Mr. AHMED TAMEK et Mme. AZZOUHA CHAGHAF pour une durée illimitée.

LE DEPOT LEGAL a été effectué le 25-04-2025 sous le n° : 2499/2025 au greffe du tribunal. de 1ère instance de DAKHLA, et immatriculé au registre du commerce sous N° 29373.

2786-10C8

Aux termes d'un acte sous seing - privé en date du 15-04-2025 déposé au rang du greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée en associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

«ATLAS PESCO» S.A.R.L

d'associé unique.

Objet : La société a pour objet social au MAROC et à l'étranger : Mareyage de poissons en gros.

Marchande de poissons effectuant - import - export.

Armateur de pêche.

Transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Congélation, traitement et exportation de tous produits de mer frais et congelé.

L'exploitation d'usines de traitement, de conservation des produits de pêche et la prise de participation dans toutes industries similaires ou connexes.

L'acquisition, l'armement, l'affrètement, l'exploitation, la location, la gérance et la vente de tous navires et bateaux de pêche.

L'exploitation de tous moyens de production pour la flotte de pêche hauturière, côtière, pélagique et artisanale.

Valorisation, commercialisation, exportation des produits de mer frais et/ou congelé.

Transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Siège social : LOTISSEMENT AL IKAMA N°V66- DAKHLA

- Capital social est fixé à la somme de 100.000,00DHS (Cent Mille Dirhams) et divisé en 1.000 parts de cent (100 DHS) chacune attribuée par :

Mr. MOUAD MAHBOUB

- EXERCICE SOCIAL : L'année Sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce (sauf dissolution anticipée ou prorogation).

- GERANCE La société est administrée par Mr. MOUAD MAHBOUB pour une durée illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué le 25-04-2025 sous le n° 2498/2025 et immatriculé au registre du commerce au greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA sous N°29371.

2786-12C9

MISTER POLPO- SARL
N°276 BD IBN TACHEFINE 3 EME
ETAGE CASABLANCA
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/04/2025, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les Suivantes :

Dénomination :

MISTER POLPO - S.A.R.L

Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée

Objet :

Commercialisation de poissons et céphalopodes ;

Mareyage de poisson frais et congelé ;

Import et export.

L'achat, la vente, le stockage, le dépôt, la conservation et le transport de tous produits de pêche.

Congélation, surgélation, et transformation de tous produits de mer.

Commerce de gros de poisson ;

Transport de marchandises pour compte propre ;

Transport de marchandises pour le compte d'autrui ;

Négoce ;

L'importation et l'exportation de tous produits, matières, marchandises et matériels concernant l'exploitation de l'objet ci-dessus mentionné ;

Comme telle, elle peut soumissionner à tous les marchés tant publics que privés, sous-traiter ou agir en sous-traitant et veuille à la réalisation de tous chantiers, en qualité de maître d'ouvrage ;

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN
OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE

VENTE AUX ENCHÈRES**إعلان عن بيع بالمزاد العلني****2786-18VE1****AVIS DE VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES****TERRAIN FAMILIAL À OUJDA**

**Il est porté à la connaissance du public que,
conformément à la décision du Tribunal de**

**Première Instance d'Oujda
(dossier exécutif immobilier**

n° 102/2024),

**un très vaste terrain familial fera l'objet
d'une vente aux enchères publiques.**

Date de la vente :

Mercredi 30 avril 2025 à 11h00

**Lieu : Tribunal de Première Instance d'Oujda
– Salle d'audience n°9**

**Localisation : Douar El Haj, Route Beni Oukil,
Oujda**

Superficie : 25 hectares et 16 ares

Titre foncier : n° 2838/0, « Dar al Ghazal »

**Prix de départ : Le prix de départ
pour l'enchère est fixé
à 20 000 000 MAD.**

Email: terrainoujda@outlook.fr

2786-18VE1**إعلان عن بيع عقار محفظ بالمزاد العلني
بمدينة وجدة**

ليكن في علم العموم أنه سيقع يوم الأربعاء 30 /
2025/04 على الساعة 11 صباحا بقاعة الجلسات رقم 9
بالمحكمة الابتدائية بوجدة، بيع بالمزاد العلني لأكبر
وأخر مزايد ميسور للعقار المسمى " دار الغزال " ذي
الرسم العقاري 0/2838 الكائن بقبيلة لوجادة البالغ

مساحته 25 هكتار و 16 أر

الموقع: دوار الحاج، طريق بني أوكيل، وجدة

**و هو عبارة عن قطعة أرضية
داخل المدار الحضري لمدينة وجدة**

**و تم تحديد الثمن الإفتتاحي لإنطلاق عملية البيع بالمزاد
العلني للعقار أعلاه في مبلغ**

درهم (عشرون مليون درهم 20.000.000,00.

**ويشترط ضمان الأداء مع زيادة نسبة 3% لفائدة الخزينة
العامة**

**وللمزيد من المعلومات أو الاطلاع على كناش الشروط أو
التحملات أو تقديم عروض يجب الاتصال بكتابة الضبط
بالمحكمة الابتدائية بوجدة - مكتب التنفيذ المدني - حيث
يوجد ملف الإجراءات رهن إشارة العموم**

Email: terrainoujda@outlook.fr

SNEP

Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie

COMMUNICATION **FINANCIÈRE**

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

SNEP

Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie

RÉSULTATS ANNUELS

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	Brut	EXERCICE Amortissements et Provisions	Net	EXERCICE PRECEDENT Net
Immobilisations en non valeurs [A]	134 498 586,04	43 133 650,73	91 364 935,31	64 935 736,13
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	134 498 586,04	43 133 650,73	91 364 935,31	64 935 736,13
Immobilisations incorporelles [B]	79 410 037,08	31 057 947,05	48 352 090,03	20 036 753,48
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	79 410 037,08	31 057 947,05	48 352 090,03	142 085,28
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				19 894 668,20
Immobilisations corporelles [C]	1 731 935 597,67	1 144 321 892,58	587 613 705,09	471 732 865,59
Terrains	3 178 784,20		3 178 784,20	3 178 784,20
Constructions	100 613 464,17	57 885 660,65	42 727 803,52	22 793 407,75
Installations techniques, matériel et outillage	1 578 848 550,77	1 055 622 904,08	523 225 646,69	78 030 574,28
Matériel de transport	16 287 217,43	16 205 910,38	81 307,05	107 049,95
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	16 408 277,59	14 281 715,14	2 126 562,45	3 002 979,43
Autres immobilisations corporelles	399 574,60	325 702,33	73 872,27	116 907,38
Immobilisations corporelles en cours	16 199 728,91		16 199 728,91	364 503 162,60
Immobilisations financières [D]	417 251 847,77	447 000,00	416 804 847,77	418 599 985,10
Prêts immobilisés	2 621 234,32	447 000,00	2 174 234,32	972 971,65
Autres créances financières	122 687 693,10		122 687 693,10	125 684 093,10
Titres de participation	291 942 920,35		291 942 920,35	291 942 920,35
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement	2 363 096 068,56	1 218 960 490,36	1 144 135 578,20	975 305 340,30
TOTAL (A+B+C+D+E)	2 363 096 068,56	1 218 960 490,36	1 144 135 578,20	975 305 340,30
Stocks [F]	224 536 543,77	4 965 553,05	219 570 990,72	224 481 045,19
Marchandises	7 355 790,71		7 355 790,71	9 006 598,99
Matières et fournitures consommables	169 261 100,39		169 261 100,39	160 898 146,73
Produits en cours	254 321,82		254 321,82	
Produits intermédiaires et produits résiduels	24 670 663,18		24 670 663,18	30 141 274,02
Produits finis	22 994 667,47	4 965 553,05	18 029 114,42	24 435 025,45
Créances de l'actif circulant [G]	441 285 236,76	8 893 659,01	432 391 577,75	408 829 953,17
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	2 158 813,71		2 158 813,71	1 936 716,21
Clients et comptes rattachés	314 973 975,53	8 893 659,01	306 080 316,52	227 372 935,19
Personnel	827 900,72		827 900,72	1 971 135,71
Etat	98 523 672,96		98 523 672,96	79 250 634,58
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	16 555 717,07		16 555 717,07	91 742 654,17
Comptes de régularisation- Actif	8 245 156,77		8 245 156,77	6 555 877,31
Titres valeurs de placement [H]				
Ecart de conversion actif [I]	165 246,08		165 246,08	46 723,19
Eléments circulants				
TOTAL II (F+G+H+I)	665 987 026,61	13 859 212,06	652 127 814,55	633 357 721,55
Trésorerie-Actif	1 202 072,35		1 202 072,35	13 462 635,77
Chèques et valeurs à encaisser	70 031,65		70 031,65	12 121 528,34
Banques, T.G et C.C.P	1 062 040,70		1 062 040,70	1 271 107,43
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	70 000,00		70 000,00	70 000,00
TOTAL III	1 202 072,35		1 202 072,35	13 462 635,77
TOTAL GENERAL I+II+III	3 030 285 167,52	1 232 819 702,42	1 797 465 465,10	1 622 125 697,62

BILAN PASSIF

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	EXERCICE 727 526 923,00	EXERCICE PRECEDENT 802 153 639,17
CAPITAUX PROPRES	240 000 000,00	240 000 000,00
Capital social ou personnel (I)		
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	240 000 000,00	240 000 000,00
Dont versé	240 000 000,00	240 000 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	24 000 000,00	24 000 000,00
Autres réserves	100 000 000,00	100 000 000,00
Report à nouveau (2)	438 153 639,17	494 913 231,34
Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	-74 626 716,17	-56 759 592,17
Total des capitaux propres (A)	727 526 923,00	802 153 639,17
Capitaux propres assimilés (B)		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	207 310 778,31	92 644 826,25
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	207 310 778,31	92 644 826,25
Provisions durables pour risques et charges (D)	5 795 269,62	618 449,51
Provisions pour risques	5 795 269,62	618 449,51
Provisions pour charges		
Ecart de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	940 632 970,93	895 416 914,93
Dettes du passif circulant (F)	364 521 549,45	278 003 994,75
Fournisseurs et comptes rattachés	304 250 703,26	199 012 715,87
Clients créditeurs, avances et acomptes	237 713,16	237 713,16
Personnel	1 291 427,69	1 641 316,34
Organismes sociaux	4 478 335,81	4 887 798,35
Etat	47 736 017,97	65 941 578,73
Comptes d'associés	210 286,73	210 286,73
Autres créanciers	6 226 069,65	5 382 775,91
Comptes de régularisation passif	90 995,18	689 809,66
Autres provisions pour risques et charges (G)	165 246,08	46 723,19
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	579 346,21	18 011,39
TOTAL II (F+G+H)	365 266 141,74	278 068 729,33
TRESORERIE PASSIF	491 566 352,43	448 640 053,36
Crédits d'escompte	81 682 762,34	27 448 367,58
Crédits de trésorerie	176 730 111,98	222 380 599,98
Banques (Soldes créditeurs)	233 153 478,11	198 811 085,80
TOTAL III	491 566 352,43	448 640 053,36
TOTAL GENERAL I+II+III	1 797 465 465,10	1 622 125 697,62

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

AU 31 DÉCEMBRE 2024

DESIGNATION	OPERATIONS Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
PRODUITS D'EXPLOITATION	785 653 219,27		785 653 219,27	846 019 695,90
Ventes de marchandises (en l'état)	92 186 828,50		92 186 828,50	189 189 938,83
Ventes de biens et services produits	541 146 379,27		541 146 379,27	605 286 442,08
Chiffres d'affaires	633 333 207,77		633 333 207,77	794 476 380,91
Variation de stocks de produits (I)	-7 442 430,73		-7 442 430,73	-48 633 485,86
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	159 762 442,23		159 762 442,23	100 176 800,85
Total I	785 653 219,27		785 653 219,27	846 019 695,90
CHARGES D'EXPLOITATION	836 628 804,07	949 992,84	837 578 796,91	856 728 208,68
Achats revendus(2) de marchandises	80 672 445,39		80 672 445,39	162 328 445,66
Achats consommés(2) de matières et fournitures	493 570 576,98	468 853,53	494 039 430,51	451 447 569,06
Autres charges externes	108 397 800,40	481 139,31	108 878 939,71	112 767 061,67
Impôts et taxes	7 539 096,32		7 539 096,32	8 323 821,37
Charges de personnel	79 986 527,33		79 986 527,33	78 884 858,41
Autres charges d'exploitation	6 285 714,29		6 285 714,29	6 214 285,71
Dotations d'exploitation	60 176 643,36		60 176 643,36	36 762 166,80
Total II	836 628 804,07	949 992,84	837 578 796,91	856 728 208,68
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-50 975 584,80	-949 992,84	-51 925 577,64	-10 708 512,78
PRODUITS FINANCIERS	8 824 955,81		8 824 955,81	31 126 756,36
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
Gains de change	1 480 114,15		1 480 114,15	2 858 789,16
Intérêts et autres produits financiers	7 298 118,47		7 298 118,47	7 372 742,62
Reprises financières : transfert charges	46 723,19		46 723,19	20 895 224,58
Total IV	8 824 955,81		8 824 955,81	31 126 756,36
CHARGES FINANCIERES	35 713 050,88		35 713 050,88	26 912 781,25
Charges d'intérêts	33 593 376,77		33 593 376,77	23 995 991,20
Pertes de change	1 881 951,56		1 881 951,56	2 793 073,71
Autres charges financières	72 476,47		72 476,47	76 993,15
Dotations financières	165 246,08		165 246,08	46 723,19
Total V	35 713 050,88		35 713 050,88	26 912 781,25
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-26 888 095,07		-26 888 095,07	4 213 975,11
RESULTAT COURANT (III+VI)	-77 863 679,87	-949 992,84	-78 813 672,71	-6 494 537,67
PRODUITS NON COURANTS	32 230 533,34		32 230 533,34	67 285 418,91
Produits des cessions d'immobilisations	1 224 556,57		1 224 556,57	64 099 009,42
Subventions d'équilibre				
d'investissement				
Autres produits non courants	8 057 779,97		8 057 779,97	897 553,22
Reprises non courantes ; transferts de charges	22 948 196,80		22 948 196,80	2 288 856,27
Total VIII	32 230 533,34		32 230 533,34	67 285 418,91
CHARGES NON COURANTES	26 418 153,80		26 418 153,80	108 449 360,63
"Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées"	24 450 789,69		24 450 789,69	62 628 313,66
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	781 797,45		781 797,45	45 301 210,46
"Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions"	1 185 566,66		1 185 566,66	519 836,51
Total IX	26 418 153,80		26 418 153,80	108 449 360,63
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	5 812 379,54		5 812 379,54	-41 163 941,72
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-72 051 300,33	-949 992,84	-73 001 293,17	-47 658 479,39
IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 625 423,00		1 625 423,00	9 101 112,78
RESULTAT NET (XI-XII)	-73 676 723,33	-949 992,84	-74 626 716,17	-56 759 592,17
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	826 708 708,42		826 708 708,42	944 431 871,17
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	900 385 431,75	949 992,84	901 335 424,59	1 001 191 463,34
RESULTAT NET I (total des produits - total des charges)	-73 676 723,33	-949 992,84	-74 626 716,17	-56 759 592,17

Le Rapport Financier Annuel 2024 est à votre disposition, à partir du 30 avril 2025 sur le site internet de la société : <https://sneq.ma/espace-investisseurs/>

Les commentaires des résultats au titre de l'exercice 2024 ont été publiés dans le communiqué de presse du 26 Mars 2025.



RÉSULTATS ANNUELS

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024



Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie (SNEP) S.A
Route côtière 111
BP 94
Mohammedia

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 727.526.923,00 compte tenu d'une perte nette de MAD 74.626.716,17.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A** au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Questions clés identifiées	Notre réponse
Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de KMAD 291.942. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.986. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs et comptes de régularisation ». Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.	Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés. Nos travaux ont consisté notamment à : • Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres de participation, • Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, • Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs, • Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO



Amine BAAKILI
Associé

SNEP

Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie

RÉSULTATS ANNUELS

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN ACTIF

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif immobilisé	1 204 589	1 070 531
Ecart d'acquisition	9 528	19 057
Immobilisations incorporelles	138 403	84 972
Immobilisations corporelles	784 702	692 983
Immobilisations financières	124 961	126 756
Titres mis en équivalence	146 995	146 763
Actif circulant	660 949	646 774
Stocks et en cours	219 571	224 481
Clients et comptes rattachés	306 080	303 211
Impôts différés actifs	7 784	-
Autres créances et comptes de régularisation	126 311	105 619
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	1 202	13 463
TOTAL DE L'ACTIF	1 865 537	1 717 305

BILAN PASSIF

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES	-	-
- Capital	240 000	240 000
- Réserves consolidées	476 048	522 676
- Résultats consolidés	-43 811	-46 628
Capitaux propres part du Groupe	672 236	716 048
Intérêts minoritaires	-	-
Total Capitaux propres	672 236	716 048
Passifs à long terme	337 212	260 880
Dettes financières à long terme	331 417	260 262
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	5 795	618
Passif circulant	856 089	740 377
Fournisseurs et comptes rattachés	304 252	199 013
Autres dettes et comptes de régularisation	60 271	78 991
Impôts différés passifs	-	13 733
Trésorerie passif	491 566	448 640
TOTAL DU PASSIF	1 865 537	1 717 305

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES

AU 31 DÉCEMBRE 2024

NATURE	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Chiffres d'affaires	633 333	794 476
Variation de stocks de produits	-7 442	-48 633
Autres produits d'exploitation	159 762	100 177
Achats consommés	-574 712	-613 776
Charges externes	-54 389	-64 169
Charges de personnel	-79 987	-78 885
Autres charges d'exploitation	-6 286	-6 214
Impôts et taxes	-7 539	-8 324
Dotations d'exploitation	-89 497	-60 032
Résultat d'exploitation	-26 755	14 620
Charges et produits financiers	-33 463	-1 722
Résultat courant des entreprises intégrées	-60 218	12 898
Charges et produits non courants	5 812	-41 164
Impôts sur les résultats	19 892	-10 846
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
Résultat net des entreprises intégrées	-34 515	-39 111
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	231	2 012
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 528	-9 528
Résultat net de l'ensemble consolidé	-43 811	-46 628
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (Part du groupe)	-43 811	-46 628
Résultat par action	-18.25	-19.43

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2024

(Données en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Résultat net des entreprises intégrées	-34 514	-39 110
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
- Dotations aux amortissements	80 540	58 780
- Charges/ produits sans effet sur la trésorerie *	5 455	-
- Charges d'intérêts	-	-
- Variation des impôts différés	-21 517	1 745
- Plus ou moins values de cession	-	-1 471
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	29 965	19 943
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	67 868	52 527
Flux net de trésorerie lié à l'activité	97 832	72 470
Acquisition d'immobilisations corporelles	-172 474	-231 252
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-54 717	-81 809
Cession d'immos corporelles	1 225	67 981
Cession de titres de sociétés mises en équivalence	-	-
Acquisition de titres de société consolidée	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-225 966	-245 080
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-124 469
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Subventions reçues	-	-
Autres opérations financières	1 795	-3
Intérêts payés	-	-
Emission d'emprunt **	153 844	52 454
Remboursement d'emprunts	-82 688	-80 590
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	72 951	-152 608
Mouvements de conversion	-	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-55 183	-325 217
Trésorerie au début de l'exercice	-435 178	-109 961
Trésorerie à la fin de période	-490 363	-435 178



RÉSULTATS ANNUELS

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024



Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP)
Route côtière 111
BP 94
Mohammedia

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A.**, et de sa filiale (Groupe SNEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 672.237 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 43.811.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence et l'écart d'acquisition s'élèvent respectivement à KMAD 146.995 et KMAD 9.528. Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.986. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Immobilisations Financières », « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ». Comme indiqué dans les notes 3.1.7 et 3.1.15 de l'ETIC consolidé, conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés de l'acquisition ainsi que des avantages procurés. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué. La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management. Les créances rattachées sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.	Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés. Nos travaux ont consisté notamment à : - Vérifier le calcul de l'écart d'évaluation résultant de la nouvelle prise de participation de SNEP dans DIMATIT et son amortissement, - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, - Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau International
7 Bd. Dr. El Ghazal - Casablanca
Tél : 05 22 94 45 00 - 05 22 25 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO

BDO S.a.r.l
119, Bd. Abdelmoumen
- Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

Amine BAAKILI
Associé

SNEP

Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie

COMMUNICATION **FINANCIÈRE**

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024